

Motion adoptée au Lycée Aristide Briand et soutenue par les sections syndicales CGT-Educ'Action, SNES-FSU et SN-FO-LC

Les professeurs du lycée Aristide Briand, réunis le 9 décembre 2013 en Heure d'Information Syndicale, **s'inquiètent du projet de réforme des statuts des enseignants en cours.**

Le dossier de presse du Ministère affirme que *"l'un des objectifs des discussions qui s'ouvrent [...] est une meilleure identification des missions pour une meilleure reconnaissance des métiers"* et que *"pour faire réussir tous les élèves, nous devons travailler autrement, travailler ensemble et travailler en confiance"*. Mais, en guise de *"reconnaissance"*, c'est une dégradation considérable des statuts et donc des conditions de travail et de rémunération qui se profile ; en guise de *"confiance"*, c'est un renforcement du pouvoir des CA et des chefs d'établissement qui est prévu.

- Les services d'enseignement seraient toujours défini en heures hebdomadaires, mais seulement comme *"référence"*. L'ensemble des missions s'effectuerait *"dans le cadre de la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (soit 1607 heures par an)"*, ce qui conduirait à une annualisation du temps de travail.

- La liste des missions regroupe nombre de tâches qui sont déjà accomplies par les enseignants. Mais, **en les fixant dans les statuts, et en définissant séparément** a) mission d'enseignement ; b) des missions liées à l'activité d'enseignement ; c) des missions complémentaires liées à des responsabilités dans et hors de l'établissement d'affectation ; **le Ministère les rendrait obligatoires. Il sera alors facile de ne plus rémunérer certaines "missions" (comme la participation aux conseils de classe).**

- Le projet renforce les pouvoirs du Chef d'établissement

qui donnera une *"lettre de mission"* aux professeurs désignés (coordonnateurs, référents...). **Des missions supplémentaires pourront alors aisément être votées dans les Conseils d'Administration.**

- Exit la diminution d'une heure de service pour effectif pléthorique (ce qui concernait peu de collègues jusqu'à présent) **qui fait craindre le pire en termes d'effectifs par classe... pour tous !**

- Les heures de 1^{ère} chaire seront elles aussi supprimées, au profit d'une pondération de 1,1 h pour 1 h en classe de première et terminale *"dans la limite d'une heure"*, ce qui constitue pour la plupart une régression par rapport à la situation actuelle (1 h en moins pour 6 h en première ou en terminale).

- **En BTS et en CPGE**, les pondérations respectives (1,25 h et 1,5 h) demeureront mais **n'ouvriront plus droit à une heure de 1^{ère} chaire comme c'est le cas actuellement.**

Nous sommes d'autant plus inquiets que cette réforme est conduite à marche forcée : la date prévue pour la rédaction du nouveau décret (après les *"discussions"* actuelles) est le **12 décembre**, l'objectif étant de pouvoir préparer les DHG 2014-2015 en tenant compte de la redéfinition des services des enseignants. **On comprend dès lors très bien que ce qui motive une fois de plus cette "réforme", c'est de faire des économies : si elle est adoptée, nous pouvons nous attendre à de nombreuses suppressions de postes !**

Nous condamnons également la méthode qui consiste à essayer d'opposer les différentes catégories de personnel : premier et second degré, ante-bac et post-bac, enseignants en ECLAIR ou non.

Si nous trouvons positive l'instauration d'une pondération de 1,1 h pour les enseignants du second degré exerçant en ECLAIR (300 établissements), **nous ne pouvons pas accepter que cela se fasse par le biais d'une régression de quelque catégorie que ce soit, aussi bien en termes de rémunération, de temps de travail que de garanties statutaires.**

Pour nous, la première solution pour améliorer les conditions de travail des enseignants et favoriser les conditions d'apprentissage et d'éducation de tous les élèves, **c'est la réduction du nombre d'élèves par classe.**

Or, le projet ministériel ne dit rien sur les effectifs, il ne prévoit rien non plus contre la précarité des personnels, ni pour une nécessaire revalorisation des métiers, tout au contraire...

Travailler plus pour gagner moins, non merci ! Nous exigeons que ce projet soit retiré.

Aujourd'hui les collègues de CPGE sont en grève reconductible. Un peu partout le ton monte pour dénoncer ce projet.

Pour discuter de tout cela et des échéances de rentrée nous appelons à une

Assemblée générale des personnels, jeudi 19 décembre à 12H30 (lieu à préciser)